

# AVIS de MARCHÉ

## 2021\_005 Construction de la maison du PAG à Maripa-Soula Lot n°9 Voiries et Réseaux Divers

### 1. OBJET DU CONTRAT

#### ■ Acheteur :

##### **PARC AMAZONIEN DE GUYANE**

1, rue de la canne à sucre 97354 REMIRE-MONTJOLY

**Ordonnateur : Pascal VARDON - Directeur du Parc Amazonien de Guyane**

Site internet : <http://www.parc-amazonien-guyane.fr>

#### ■ Description de la prestation :

Le présent Règlement de la Consultation concerne les travaux du lot n°9 - VRD, dans le cadre de la construction de la maison du parc amazonien à Maripasoula.

Lieu d'exécution principal : commune de Maripa-Soula - 97370

Code CPV	Libellé CPV
45210000-2	Travaux de construction de bâtiments

#### ■ Caractéristiques principales du contrat :

Type de contrat	Marché ordinaire de travaux
Structure	Marché alloti
Lieu d'exécution	Maripasoula - Guyane française
Délai global d'exécution du marché lot 9	6 mois (délai résiduel sur 12 mois initialement)
Délais spécifiques lot 9	Période de préparation : 2 mois Travaux : 4 mois

#### ■ Allotissement :

Le marché est alloti comme précisé dans les documents du DCE.

L'ensemble des lots a déjà fait l'objet d'une ou plusieurs consultations, et tous ont été attribués en 2016.

Le marché relatif au lot n°9 – VRD a été résilié en 2020, à la demande du titulaire.

La présente consultation concerne uniquement le lot n°9 – VRD.

## 2. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE

---

### ■ Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

### ■ Variantes :

Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées dans les conditions suivantes :

Variante autorisée	Informations complémentaires
Oui	Type de solution : Alternative à la solution de base A définir par le candidat

Les candidats doivent remettre une proposition entièrement conforme à la solution de base du dossier de consultation. Chaque variante doit faire l'objet d'une annexe à l'acte d'engagement ou d'un acte d'engagement distinct. Les candidats doivent détailler la spécification et les répercussions financières de chaque variante présentée.

### ■ Réponse et groupement :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Le candidat ne peut pas répondre en tant que membre de plusieurs groupements.

### ■ Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

### ■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

### ■ Contenu du Dossier de Consultation

Voir Règlement de la Consultation

## 3. PRESENTATION DES PROPOSITIONS

---

### ■ Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être déposées avant le **21 mai 2021 – 12h (heure de Guyane française)**, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.

### ■ Contenu des plis :

Voir Règlement de la Consultation

## 4. JUGEMENTS DES OFFRES

---

### ■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère Sous-critères	Pondération
<b>1. Prix</b>	<b>50 points – Pondéré à 50%</b>
<b>2. Valeur technique</b>	<b>50 points – Pondéré à 50%</b>
2.1 - Technique constructive et organisation logistique et approvisionnement	30 points
2.2 - Provenance et qualité des matériaux	15 points
2.3 - Préservation de l'environnement	5 points

■ **Négociations :**

L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats dans les conditions suivantes : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les trois candidats les mieux classés, ou d'attribuer sans négociation au candidat mieux disant, classé(s) selon les critères d'attribution détaillés au RC.

L'acheteur peut décider de ne pas négocier avec les candidats.

## 5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

■ **Renseignements administratifs :**

Les demandes de renseignements administratifs ou juridiques doivent être envoyées sur le profil d'acheteur. En cas d'empêchement, il convient de s'adresser à :

Caroline BORG Chargée des marchés publics

Téléphone : 05 94 29 91 12

Courriel : caroline.borg@guyane-parcnational.fr

Télécopie : 05 94 29 26 58

■ **Renseignements techniques :**

Les demandes de renseignements techniques ou opérationnels doivent être envoyées sur le profil d'acheteur. En cas d'empêchement, il convient de s'adresser à :

Jean-Baptiste de Lavarde Ingénieur construction

Téléphone : 05 94 29 79 49

Courriel : jean-baptiste.delavarde@guyane-parcnational.fr

■ **Voies et délais de recours**

Tribunal Administratif de Cayenne

Cayenne

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

Site internet : <http://www.guyane.tribunal-administratif.fr/>

## 6. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG : <http://www.parc-amazonien-guyane.fr>

BOAMP : annonce n°21-50169